



Maltraitance

Qu'elle soit physique, psychologique, sexuelle... ou qu'il s'agisse de négligence, la maltraitance infantile doit être prise en charge le plus vite possible. Les violences exercées contre un enfant peuvent en effet avoir un impact direct sur sa santé physique : il s'agit le plus souvent de traumatismes comme des lésions et des fractures, qui peuvent entraîner un handicap ou une incapacité. Les négligences en matière de soins provoquent aussi parfois une dégradation de son état physique (malnutrition, carences, maladies...). Enfin, les mauvais traitements infligés à un enfant atteignent sa santé mentale (mauvaise image de soi, manque de confiance et d'autonomie, dépression, agressivité...). En Fédération Wallonie-Bruxelles, 14 équipes SOS Enfants ont été créées pour aider à résoudre des problèmes de maltraitance d'enfants ou des situations où l'on soupçonne de la maltraitance. Intégré au sein du département Accompagnement de l'ONE, le service SOS Enfants coordonne et supervise ces équipes qui assurent la prise en charge pluridisciplinaire de situations dans lesquelles des enfants sont victimes de maltraitance. Composées notamment de médecins, psychologues, assistants sociaux et juristes, les équipes de SOS Enfants appréhendent les situations problématiques et accompagnent les familles. Les demandes d'aide peuvent venir de l'enfant lui-même (jusqu'à l'âge de 18 ans), d'un membre de sa famille, mais aussi d'un voisin, un médecin, une institutrice, une psychologue, une assistante sociale, une puéricultrice... Bref, de toute personne se trouvant dans l'entourage de l'enfant.

Julie Rouffiange



Anne Pochet.

À la télé, tous les jours
sur la Une et sur BX1

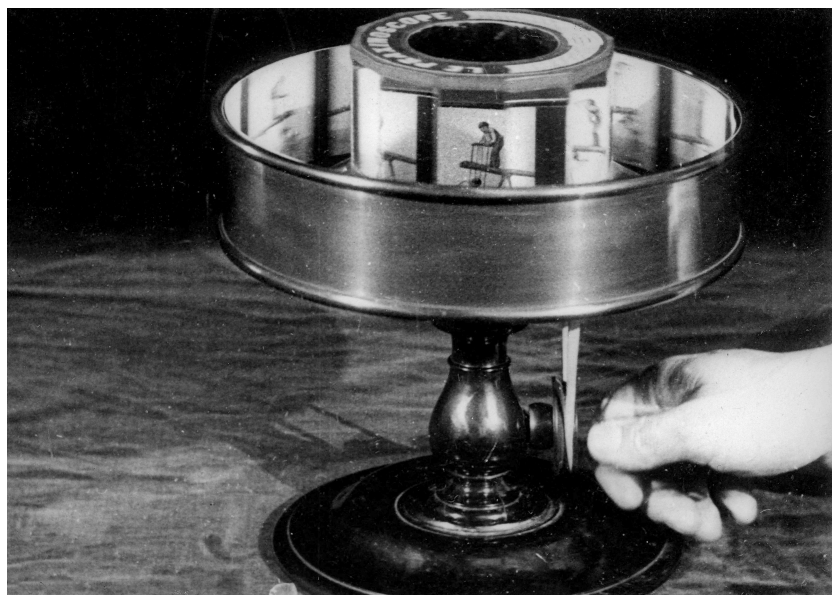
rtbf

bx1
Médias de Bruxelles

Sur internet (www.airdefamille.be ;
www.one.be): toutes les émissions,
les spécialistes, et les infos pratiques.

À raconter aux enfants

Comment est né le dessin animé



Souvent, on pense que les dessins animés ont été inventés par Walt Disney. Mais c'est faux, ceux-ci sont beaucoup plus anciens !

Selon certains savants, les premiers dessins animés étaient des peintures d'animaux réalisées par les hommes préhistoriques dans des grottes, des animaux dessinés plusieurs fois, de manière très rapprochée, comme si on avait voulu les représenter en train de bouger. Une autre découverte assez incroyable est celle d'un vase vieux de 4.500 ans trouvé à Shahr-e Sokhteh, en Iran, sur lequel se trouvent cinq dessins d'une chèvre en train de sauter pour attraper les feuilles d'un arbuste. Si on le fait tourner, la succession d'images donne l'impression que la chèvre s'anime !

Il y a 2.100 ans, c'est le théâtre d'ombres qui serait né en Chine. Pour narrer une histoire, on illuminait et projetait sur une toile une silhouette en peau d'animal ou en carton tenue sur un bâton. Un peu plus tard, vers 1600, on inventa la lanterne magique, l'ancêtre des appareils de projection. Grâce à la lumière d'une chandelle, elle permettait de projeter des images peintes sur des plaques de verre à travers un objectif.

Plus récemment, en 1832, Joseph Plateau, physicien et mathématicien belge, inventa le phénakistiscope, un appareil qui servit de base au cinéma. Il était composé d'un disque en carton percé de 10 à 12 fentes, sur lequel se trouvaient

plusieurs dessins qui décomposaient un mouvement. Le spectateur se plaçait en face d'un miroir et mettait ses yeux au niveau des fentes du disque, du côté opposé aux dessins. Il faisait ensuite tourner le carton. Les fentes ne laissant apparaître l'image reflétée dans le miroir qu'un très court instant, l'œil voyait donc une seule image, qui semblait être en mouvement lorsque le disque tournait à une vitesse suffisante.

En 1892, le Français Charles-Émile Reynaud, un photographe et professeur de sciences, projeta le premier dessin animé devant un public rassemblé dans une salle obscure, avec le praxinoscope, un autre instrument qui donnait l'illusion de mouvement. C'était la première fois qu'on projetait des images animées sur un grand écran.

Les années 1920 virent apparaître le géant Walt Disney, dont l'un des premiers petits dessins animés sortit en 1922. Il s'agissait de « Little Red Riding Hood » (Le Petit Chaperon rouge). Mickey, lui, ne fit son apparition qu'en 1928, dans « Plane Crazy » (L'avion fou). En 1928, le dessin animé « Steamboat Willie » fut projeté au public à New York. Cette date marqua la naissance officielle de Mickey et Minnie Mouse. « Blanche-Neige et les sept nains », qui nécessita un immense travail de réalisation, fut le premier grand dessin animé à connaître un succès mondial en 1937. C'est ainsi qu'est né le dessin animé, qui évolua bien plus tard avec l'apparition des ordinateurs.

**Aurielle Marlier
et Alain Jourdan le Clercq**